

M Marcel Guay donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2012.

NO-11-138

AVIS DE MOTION

M Claude Turcotte donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'amendement de l'article 3 du règlement numéro 280 concernant le moment et la durée de la période de questions.

NO-11-139

**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ**

Attendu que selon l'article 955 du code municipal du Québec, la mairesse doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre (4) semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour adoption.

Attendu que le texte du rapport de la mairesse doit être gratuitement distribué à chaque adresse civique de la municipalité ou publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

Il est proposé par Rock Côté, appuyé par Claude Blais, et adopté à l'unanimité des conseillers que le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité soit accepté tel que présenté par Madame Jessika Lacombe, mairesse.

ADOPTÉ

NO-11-140

**NOMINATION D'UNE MAIRESSE
SUPPLÉANTE**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYE PAR : CLAUDE TURCOTTE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de Solanges Thibault, comme mairesse suppléante, pour les mois de décembre 2011, janvier et février 2012.

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, la mairesse

D'ARCHIVES RÉGION THETFORD

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'appuyer le Centre d'archives de la région de Thetford en contribuant un montant de 45.00\$ pour l'année 2011.

Cette aide financière est essentielle au maintien d'un service d'archives reconnu dans la région de la MRC des Appalaches et de préserver le patrimoine documentaire par l'acquisition, le traitement et la mises en valeur de notre mémoire régionale.

ADOPTE

NO-11-144 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2010

La secrétaire-trésorière dépose les indicateurs de gestion 2010

NO-11-145 GOUTTIÈRE POUR L'ÉDIFICE MUNICIPAL

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent d'installer une gouttière à l'arrière du toit de l'édifice pour empêcher l'eau de la toiture de surcharger le champ d'épuration nouvellement installé, recommandation de la firme Percotec. La firme Gouttières Aluminium Fortier Inc. situé au 813, avenue St-Louis, Plessisville fera l'installation de cette gouttière au montant de 492.00\$ plus taxes.

ADOPTE

NO-11-146 PÉRIODE DE QUESTION (S) – PARTIE II

Pulvérisation

NO-11-147 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 41

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.